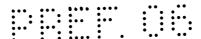


REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

En exercice: 62



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA COMMUNAUTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE

SEANCE DU VENDREDI 3 AVRIL 2015

Délibération n°DL2015_037 : Régie autonome des transports Sillages - Adoption du compte financier 2014

Date de la convocation: 27/03/2015

Date de publication :

L'an deux mille quinze et le trois du mois d'avril à treize heures trente minutes, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sémard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil général des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 62 Présents : 48 Représentés : 7

PRESENTS: Jérôme VIAUD, François BALAZUN, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Stéphane CASSARINI, Marino CASSEZ, Raoul CASTEL, Claude CEPPI, Muriel CHABERT, Magali CONESA, Valérie COPIN, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Jean-Marc DEGIOANNI, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Yves FUNEL, Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Claude MASCARELLI, Nicole NUTINI, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Gilles PEROLE, Gilbert PIBOU, Geneviève PISCITELLI (suppléante d'Henri CHIRIS), Anne-Marie PROST-TOURNIER, Roland RAIBAUDI, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, André ROATTA, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Jacques VARRONE, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Jean-Claude ZEJMA

POUVOIRS DE : Mekia ADDAD à Paul EUZIERE, André ASCHIERI à Marie-Louise GOURDON, Jean-Paul CAMERANO à Gilles RONDONI, Yvon MICHEL à Jean-Marc DELIA, Christophe MOREL à Philippe WESTRELIN, Jonathan TURRILLO à Catherine BUTTY, Christian ZEDET à Claude BLANC.

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Nicole NUTTINI après la délibération n° 33 donne pouvoir à Gilbert PIBOU, Jacques VARRONE après la délibération n°33 donne pouvoir à François BALAZUN, Gérard DELHOMEZ avant la délibération 37 (les délibérations 37, 38, 39 et 46 ayant été votées avant la 37), Stéphane CASSARINI après la délibération n°41 (la délibération 46 ayant été votée avant la 37)

ABSENTS: Jean-Marie BELVEDERE, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Robert MARCHIVE, Patricia ROBIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Brigitte VIDAL

CONSEIL DE COMMUNAUTE		DELIBERATION
DU 3 AVRIL 2015		N°DL2015_037
RAPPORTEUR : Monsieur Jean-	Marc DELIA	

FINANCES

Régie autonome des transports Sillages Adoption du compte financier 2014

SYNTHESE

Approbation de l'adoption du compte financier 2014 de la régie autonome des transports Sillages.

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation en date du 31 mars 2015 ;

Vu le projet de compte de résultat 2014 établi par le comptable ;

Monsieur le Président précise que pour les régies dotées de la seule autonomie financière, à la clôture de l'exercice, le comptable prépare un compte financier. Celui-ci est un compte unique, tenant lieu à la fois de compte administratif et de compte de gestion. Le compte financier est présenté au conseil de communauté qui l'arrête.

Dans ce cadre, le compte de résultats 2014 est présenté au conseil de communauté. Il fait apparaître les résultats suivants de l'exécution budgétaire de l'exercice :

Résultats budgétaires de l'exercice 2014

Exercice 2014	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
RECETTES Prévisions budgétaires totales (a) Titres recettes émis (b) Réductions de titres © Recettes nettes (d=b-c)	110 110.00	11 598 430.00	11 708 540.00
	0.00	11 462 105.27	11 462 105.27
	0.00	405 432.34	405 432.34
	0.00	11 056 672.93	11 056 672.93
DEPENSES Autorisations budgétaires totales Mandats émis (f) Annulations de mandats (g) Dépenses nettes (h=f-g) RESULTATS DE L'EXERCICE	110 110.00	11 598 430.00	11 708 540.00
	35 211.80	12 681 711.83	12 716 923.63
	0.00	1 643 221.84	1 643 221.84
	35 211.80	11 038 489.99	11 073 701.79
(d-h) Excédent (h-d) Déficit	35 211.80	18 182.94	17 028.86

Résultats d'exécution du budget 2014

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part a	ffectee à issement	Résultat de	Résultat de clôture 2014
Investissement	0.00	• • • •		-35 211.80	- 35 211.80
Fonctionnement	0.00			18 182.94	18 182.94
Total	0.00		0.00	-17 028.86	-17 028.86

Conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Président se retire et ne prend pas part au vote de la présente délibération.

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à la majorité absolue (Contre : Monsieur De Fontmichel, Monsieur Euzière, Monsieur Cassarini, Madame Conesa, Madame Addad/pouvoir à Monsieur Euzière) décide :

- **DE DELIBERER** sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA ;
- DE PROCEDER au règlement définitif du budget de l'exercice 2014, le conseil de communauté propose de fixer les dépenses et les recettes de la section d'investissement et les charges et produits de la section de fonctionnement selon le tableau ci-dessus exposé;
- D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration 2014 soumise à son examen;
- DE RECONNAITRE la sincérité des restes à réaliser 2014;
- DE DECLARER toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés;
- DE DONNER tous pouvoirs à Monsieur le Président afin de mener à bien l'exécution de la présente délibération.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président

Jérôme VIAUDMaire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes